



Taxe habitation cave

Par Bridjet 25

Bonjour

De mars 2016 à octobre 2016 j'ai louer un petite cave 30? par intermédiaire d une agence (sans rapport avec mon habitation) situer à 950m de mon domicile . Aujourd'hui mon compte bancaire c retrouve bloquer par les impôts car apparemment je suis redevable d'une taxe dhabitation pour cette cave . L'agence ne ma jamais dit que je devais payer une taxe dhabitation . Que dois faire est ce que vraiment je suis redevable. Merci pour les reponses